

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 15 mars 2013

Présents :

<u>Les représentants des communes :</u>	Mme Hermann, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires
<u>Les représentants de parents :</u>	Mmes Leon, Medus, Reymann, Farnel, Schreiber, Nicolaï, Quiquerez, et M. Biehlmann
<u>L'équipe enseignante et ATSEM :</u>	Mmes Besada, Dubuis, Fouchereau, Hagenbach, Hell, Litzler, Matijasic, Richard, Roch, Siedle, Rouyer, Tissot, Zumbihl et M. Schmitt
<u>Absents et excusés :</u>	Mme. Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription d'Altkirch, M. Hoff, Maire de la commune de Waldighoffen Mmes Hell, Richard et Vonau, enseignantes Mmes Klein et Mark, M. Turci, représentants de parents

Mme Roch ouvre la séance aux alentours des 18h05.

Remerciement pour la présence de chacun.

Désignation des secrétaires de séance : Mme Matijasic et Mme Medus

Rappel de l'ordre du jour.

1. Organisation de la scolarité :

- Première inscription à l'école pour la rentrée 2013-2014 :

Les inscriptions pour les futurs nouveaux élèves auront lieu mardi 9 avril de 14h à 17h, en mairie. Les parents concernés auront une invitation de la commune.

Après inscription, l'admission des élèves se fait à l'école, sur rendez-vous, avec la directrice et sur présentation du certificat d'inscription délivré en mairie et du carnet de vaccination.

- Passage de classe : procédure, date :

Les procédures pour les passages de classe sont identiques à l'an passé. Elles se font en deux étapes :

- 1) Proposition de la part du conseil des maîtres (début mai)
- 2) Décision du conseil des maîtres (fin mai)

- Entrée en 6ème, vœux des familles :

Les modalités d'inscription en 6^{ème} seront modifiées cette année scolaire. Ce sont les directeurs d'école qui auront la charge de saisir les vœux des familles via une application Internet. Une réunion d'information aura lieu avec les parents d'élèves de CM2.

Rappel :

Le collège de secteur est défini par l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire 2013-2014 :

- pour les élèves monolingues, résidant à Waldighoffen, le collège de secteur est celui de Hirsingue.
- pour les élèves bilingues, résidant à Waldighoffen, le collège de secteur est celui de Ferrette.

Pour toute autre demande la famille doit faire une demande de dérogation, motivée. Cette demande sera à formuler au moment des vœux.

Les options proposées en 6^{ème} sont les suivantes :

- anglais
- allemand
- bilingue : anglais et allemand
- bilingue
- bilingue et anglais

Des sections sportives sont également proposées par les collèges.

A partir du 11 juin 2013, les collèges se chargeront de communiquer directement aux familles les résultats des affectations et des vœux formulés.

- Réunion de rencontre entre parents et enseignants

Les années précédentes, les enseignants des classes organisaient une seconde réunion de rencontre parents-enseignants en milieu d'année scolaire pour faire le point sur l'avancement des apprentissages et des projets des classes. Cette année, une première réunion a été organisée dans la classe de CP-CE1 mono vendredi 25 janvier à 19h. Malheureusement, il n'y a eu que 6 familles présentes sur 22. Les années précédentes une baisse de fréquentation de la part des familles avait déjà été remarquée.

Afin d'améliorer la communication et l'implication des parents dont le rôle est essentiel au bon déroulement de la scolarité des enfants, les enseignants souhaitent réorganiser cette seconde réunion de la manière suivante :

-En maternelle : des rendez-vous individuels seront proposés aux parents d'élèves de GS et une permanence sera organisée pour rencontrer individuellement les parents des PS-MS, courant mai.

-En élémentaire : une permanence sera organisée pour recevoir individuellement les parents d'élèves du CP au CM1, mardi 9 avril de 16h30 à 18h30.

Pour les élèves de CM2 une réunion collective aura lieu vendredi 5 avril 2013 dont l'ordre du jour sera les inscriptions en 6^{ème}.

- La réforme des rythmes scolaires

Mme Roch présente les grands axes de la réforme en référence au décret n° 2013-77 du 24-1-2013 - J.O. du 26-1-2013 et à la circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013 parue au B.O. du 7 février 2013.

L'intégralité des documents officiels relatifs à la réforme des rythmes scolaires sont consultables en ligne sur le site de l'Education Nationale : www.education.gouv.fr.

En résumé :

Les temps scolaires :

- 24 h d'enseignement sur 9 demi-journées dont le mercredi.

- Les journées ne peuvent dépasser 5h30, les demi-journées ne peuvent dépasser 3h30 et les pauses méridiennes font au moins 1h30.

- En complément des 24h d'enseignement, l'école organisera 36h d'activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.) sur l'année scolaire. Les APC auront différents objectifs : aide aux élèves en difficulté, aide au travail personnel, activité en lien avec le projet d'école. Elles seront organisées avec des groupes restreints d'élèves. Tous les élèves de l'école pourront être concernés, après autorisation parentale.

- La DASEN (Directrice des Services départementaux de l'Education Nationale) arrête l'organisation de chaque école pour une durée de trois ans.

- Le conseil d'école ou la mairie peuvent faire un projet d'organisation. L'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale), formule un avis et transmet à la DASEN.

- Dérogation possible sur deux points :

=>le samedi matin à la place du mercredi matin;

=> le dépassement des bornes horaires: 5h30 et 3h30.

La dérogation devra être justifiée par un projet éducatif territorial (PEDT). Le PEDT se fait à l'initiative de la collectivité.

- Application du décret : à compter de la rentrée 2013. Les mairies peuvent cependant demander un report de son application à la rentrée 2014. La demande est à adresser à la DASEN avant le 31 mars.

La commune de Waldighoffen a demandé un report de la mise en place de la semaine de 4,5 jours pour la rentrée 2014.

Pour la rentrée 2014-2015, les membres du conseil d'école pourront proposer un projet d'organisation de la semaine scolaire qui devra être soumis à la DASEN. Ce projet se limitera à l'organisation des 24h d'enseignement avec les heures d'entrée et de sortie de chacune des demi-journées de classe.

Les plages horaires pour les APC ne relèvent pas de la même procédure : elles seront proposées par le conseil des maitres et arrêtées par l'IEN, et feront l'objet d'une information annuelle au conseil d'école.

De même, les temps péri-éducatifs (T.P.A.) pourront être évoqués lors des conseils d'école cependant ils ne relèvent pas de la compétence de l'Éducation nationale mais des collectivités. Ils ne peuvent avoir de caractère obligatoire, ni pour les communes, ni pour les élèves. Il n'y a donc pas obligation à accueillir tous les élèves jusqu'à 16 h 30, contrairement à ce qui est affirmé dans de nombreux médias. Les temps péri-éducatifs ne font pas partie du projet d'organisation de la semaine scolaire.

Mme Roch présente quelques exemples d'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours.

Exemple 1					
	8h	11h30	13h30	15h15	16h
Lundi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	APC	
Mardi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Mercredi	Enseignement	11h			
Jeudi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	APC	
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		

Exemple 3					
	8h	11h30	13h30	14h	15h45
Lundi	Enseignement	Pause méridienne	APC	Enseignement	
Mardi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Mercredi	Enseignement				
Jeudi	Enseignement	Pause méridienne	APC	Enseignement	
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	APC	Enseignement	15h15

Exemple 2					
	8h	8h30	11h30	13h30	15h45
Lundi		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
Mardi	APC	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
Mercredi		Enseignement	Pause méridienne		
Jeudi	APC	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
Vendredi		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	

Exemple 4					
	8h	11h30	13h30	15h15	
Lundi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Mardi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Mercredi	Enseignement				
Jeudi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	14h45	15h45



Les emplois du temps présentés ne sont que des exemples parmi les multiples possibilités d'organisation.

Les exemples ne présentent pas d'organisation de semaine avec le samedi matin comme ½ journée de classe car cette organisation doit relever d'un projet éducatif territorial qui nécessite d'une demande de dérogation.

L'organisation des jours de classes aux collèges ne pourra pas être considérée comme un projet. D'autant plus que l'école de Waldighoffen dépend de deux secteurs de collège fonctionnant différemment (collège de Hirsingue : mercredi matin, collège de Ferrette : samedi matin).

L'organisation de la semaine scolaire sera également débattue au sein de la Communauté de Communes.

Après discussion, les représentants de parents proposent qu'une enquête soit organisée l'an prochain afin de recenser les besoins des familles.

Actuellement, très peu d'enfants de l'école sont concernés par une prise en charge par le périscolaire Cap sur l'III (environ 10%), la majorité des enfants gardés, le sont par des assistantes maternelles.

La réforme entre en vigueur à compter de la rentrée 2013 pour toutes les écoles de France. Un report du passage de la semaine à 4,5 jours a été demandé donc les horaires de classe resteront inchangés pour 2013-2014, mais l'aide personnalisée aux élèves sera remplacée par des activités pédagogiques complémentaires (APC) dont les modalités de mise en œuvre seront définies à la rentrée prochaine.

2. Effectifs actuels et prévisionnels :

L'école compte actuellement 184 élèves : 109 élèves en élémentaire et 75 élèves en maternelle.

Enseignants	Langue	Classes	Effectif	Total
Maternelle monolingue : 30 élèves				
Schmitt Florent		PS/MS/GS	PS : 9 MS : 9 GS : 12	30
Maternelle bilingue : 45 élèves				
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	PS/MS bilingue	PS : 18 MS : 10	28
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	PS/GS bilingue	GS : 17	17
Elémentaire bilingue : 52 élèves				
Hell Laurence et Vonau Elisabeth	Allemand Français	CP/CE1 bilingue	CP : 9 CE1 : 10	19
Siedle Karin et Zumbilh Céline	Allemand Français	CE2 bilingue	CE2 : 13	13
Siedle Karin Dubuis Amandine	Allemand Français	CM1/CM2 bilingue	CM1 : 10 CM2 : 10	20
Elémentaire monolingue : 57 élèves				
Hagenbach Géraldine Dubuis Amandine		CP/CE1	CP : 14 CE1 : 8	22
Matijasic Christelle et Richard Coralie		CE2/CM1	CE2 : 10 CM1 : 6	16
Roch Delphine Dubuis Amandine		CM1/CM2	CM1 : 6 CM2 : 13	19

Prévisions pour la rentrée 2013/2014 :

26 enfants nés en 2010 sont inscrits à la mairie.

- 7 enfants seraient inscrits en classe bilingue
- 11 enfants seraient inscrits en classe monolingue
- 3 enfants seraient inscrits dans une autre école (demande de dérogation)
- 5 familles n'ont pas répondu

3 demandes de dérogation pour inscription en PS bilingue ont été acceptées.

Enseignants titulaires	Langue	Nombre de classes	Effectif	Total
Maternelle monolingue : 29 élèves				
Schmitt Florent		1 classe	PS : 11 MS : 9 GS : 9	29
Maternelle bilingue : 38 élèves				
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	2 classes	PS : 7+3 déro MS : 18 GS : 10	38
Elémentaire bilingue : 54 élèves				
Vonau Elisabeth Siedle Karin	Français Allemand	2 ou 3 classes	CP : 12 CE1 : 9 CE2 : 10 CM1 : 13 CM2 : 10	54
Elémentaire monolingue : 61 élèves				
Hagenbach Géraldine Richard Coralie Roch Delphine		3 classes	CP : 17 CE1 : 14 CE2 : 8 CM1 : 10 CM2 : 12	61

3. Les projets :

Le projet d'école : 2010-2013

- **Action 1** : Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3** : Activités rituelles de conjugaison.

Ces trois premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue. Les actions 1 et 2 ont été modifiées.

- **Action 4** : Les défis-maths.

La résolution de problèmes s'avère poser des difficultés aux élèves, d'après les diverses évaluations. L'objectif de cette action est d'apprendre aux élèves à mobiliser toutes leurs connaissances pour résoudre des énigmes mathématiques. Cette année les classes participeront à un concours mathématiques : le « Koala des maths » pour le cycle 2, et le « Kangourou des maths » pour le cycle 3. L'inscription aux concours est prise en charge par la coopérative scolaire (3€ par élève, soit 336€). L'épreuve finale du concours aura lieu le 21 mars 2013.

Les classes de CM2 bilingue et monolingue ont participé au concours « Mathématiques sans frontière » mardi 12 mars 2013. Cette épreuve, organisée également dans les collèges et lycées, est collective. La classe s'organise pour résoudre en 50 minutes le plus grand nombre d'énigmes.

- **Action 5** : Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves de GS ont créé du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Ce matériel est utilisé quotidiennement en classe. Le matériel construit en GS suivra les enfants en CP à la rentrée prochaine.

- **Action 6** : Méthodologie de la résolution de problèmes. L'objectif est d'amener les élèves à acquérir des stratégies de résolution face à divers problèmes. Cette action est en lien avec l'action 4.

- **Action 7** : Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle. L'objectif est de permettre à chaque élève de se créer une culture artistique personnelle. Différents projets ont eu lieu :

- Les classes de CP-CE1mono et CP-CE1bi participent à un projet en collaboration avec l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace), la Compagnie du Clown Toupie et la municipalité. L'objectif de ce projet est de créer une représentation avec les élèves autour des arts du cirque en promouvant la langue et la culture alsacienne.

La Compagnie du Clown Toupie intervient à raison de 10 demi-journées dans chaque classe.

Lors du lancement du projet, toutes les classes de l'école élémentaire ont pu assister à une représentation de cette compagnie le lundi 10 décembre 2012.

L'intervention de la compagnie dans les classes est cofinancée par l'OLCA et la municipalité, qui sont remerciés par les enseignants de l'école.

-Toutes les classes de l'école de la petite section au CM2 ont participé au festival « Momix » organisé par la médiathèque de Waldighoffen. Différents spectacles, en fonction des âges des enfants ont été présentés. Cette manifestation permet aux élèves de découvrir diverses créations mettant en œuvre différents moyens techniques. Cette action est intégralement financée par la commune de Waldighoffen (6€ par élève). Les enseignants remercient la médiathèque pour l'organisation de ce festival de grande qualité ainsi que la municipalité qui permet à tous les élèves d'y participer.

-Des travaux en arts visuels sont en cours dans toutes les classes. Des créations de masques sur des thèmes différents ont été réalisées autour du Mardi Gras.

-Une sortie scolaire à la Fondation Beyeler a été annulée le 24 janvier dernier suite au changement de la réglementation des sorties transfrontalières. A compter du 1^{er} janvier 2013 chaque élève doit avoir une carte d'identité ou un passeport en cours de validité pour pouvoir effectuer une sortie transfrontalière. Les accords de l'espace tri-rhénan ont été abrogés.

Cette nouvelle disposition figurera dans la note de rentrée 2013-2014 à l'attention des parents.

D'autres projets sont en cours. Les travaux en arts seront présentés en fin d'année scolaire aux parents.

- **Action 8** : Accroître le vocabulaire en allemand.

Cette action, spécifique aux classes bilingues, est reconduite. En utilisant un carnet personnel de vocabulaire en plus du lexique de classe, les élèves devront acquérir davantage de vocabulaire. Une vente d'ouvrage de littérature de jeunesse en allemand est proposée. Les livres sont consultables dans les classes bilingues.

- **Action 9** : Les permis de responsabilités.

En complément de la charte du comportement, des permis de responsabilités sont en place dans chaque classe pour permettre un suivi régulier de chaque élève. Un bilan périodique (tous les 15 jours) est adressé aux parents par le biais du cahier de liaison, le bilan mentionne les articles de la charte qui n'ont pas été respectés.

- **Action 10** : Création d'un sentier pédagogique. Cette action est menée en partenariat avec la municipalité et la Maison de la Nature d'Altenach. Cette année quatre classes sont concernées (GS, CE1, CE2 et CM1 bilingue) et poursuivront le travail initié l'an passé.

Cette action démarrera le 28 mars 2013 pour une durée totale de 9 jours consécutifs.

Afin d'organiser au mieux les journées de travail autour de ce projet, les classes seront réparties de la manière suivante :

Classe participante			Classe non participante		
Enseignant	Regroupement	Effectif	Enseignant	Regroupement	Effectif
Besada/Tissot	GS bi + GS mono	29	Hell/Vonau	CP mono + CP bi	23
Hagenbach/Fouchereau	CE1 mono + CE1 bi	18	Siedle/Dubuis	CM1 mono + CM2 bi	19
Siedle/Zumbilh	CE2 bi	13			
Matijasic/Richard	CE2 mono + CM1 bi	20			

Pour les regroupements CP bilingues/ CP monolingues, et CM1 monolingues/CM2 bilingues, les enseignements se feront en fonction du cursus : pour les élèves monolingues l'enseignement sera en français et pour les élèves bilingues l'enseignement se fera à parité égale français/allemand.

- **Action 11** : Action spécifique liée à la mise en place de l'aide personnalisée.

- **Les projets des classes :**

Chaque enseignant présente également les projets qui ont eu lieu ou qui auront lieu avec leur classe.

Maternelle :

Les projets sont structurés principalement en fonction du calendrier (galette des rois, carnaval, Pâques...).

La classe de GSbi a travaillé spécifiquement sur le thème de la Russie.

Les élèves de PS-MSbi et PS-MS-GSmono se rendront à Mulhouse pour assister à une représentation du Cirque Arlette Grüss au mois de mai.

Elémentaire :

CP-CE1 : projet de partenariat avec l'OLCA pour un travail autour du cirque, représentation du Cirque Arlette Grüss au mois de mai

CP-CE1 bi : projet de partenariat avec l'OLCA pour un travail autour du cirque, représentation du Cirque Arlette Grüss au mois de mai

CE2-CM1 : sortie au théâtre, participation au prix des Incorruptibles

CM1-CM2 : animation sécurité routière avec la gendarmerie le 18 mars 2013

CM1-CM2 bi : animation sécurité routière avec la gendarmerie le 18 mars 2013, projet de partenariat avec une classe allemande/la Maison de la Nature/l'Öekostation de Fribourg.

Projet de sortie scolaire avec une nuitée à Strasbourg pour les classes de CE2-CM1 mono, CM1-CM2 bi et CM1-CM2 mono :

Les enseignantes organisent un voyage scolaire les 13 et 14 juin à la découverte de la ville de Strasbourg et de l'histoire et la culture alsacienne. Le transport se fera en train et l'hébergement en auberge de jeunesse. Les activités ont été définies en fonction des objectifs d'apprentissage en géographie, en histoire et en arts (rallye dans le centre ville à la découverte du patrimoine de la ville, visite guidée de la cathédrale, découvertes du musée alsacien, du musée des arts décoratifs, croisière en bateau). Le projet a été présenté aux familles lors d'une réunion le 11 décembre 2012.

Budget prévisionnel

		Montant total
Hébergement au CIARUS	56€ par personne	3 584,00€
Transport en train : d'Altkirch à Strasbourg		910,00€
Visite du musée alsacien	14€ par groupe	28,00€
Visite du musée des arts décoratifs	14€ par groupe	28,00€
Visite de la plate-forme de la cathédrale	2,50€ par personne	160,00€
Visite guidée de la cathédrale	99€ par groupe	198,00€
Rallye dans la vieille ville de Strasbourg	300€	300,00€
Visite en bateau du centre historique		314,80€
Cout du séjour		5 522,80€

Participation financière des familles	40€ par élève	2 200,00€
Subvention du Conseil Général	6,90€ par élève et par nuitée	379,95€
Participation de la coopérative scolaire	53,50€ par élève	2 942,05€

- Demande de subvention accordée par le Conseil Général, sous condition de participation financière de la commune
- Demande de partenariat effectuée auprès du Crédit Mutuel de Waldighoffen
- Organisation d'une vente de tartes flambées par les représentants de parents d'élève le 12.04.13.

La participation financière des familles devrait être de 40€, selon les différentes actions et les partenariats qui seront mis en œuvre.

4. Manifestation de fin d'année :

Suite au projet de réalisation d'un sentier pédagogique, une inauguration suivie d'un repas aura lieu le 29 juin 2013. La matinée débutera par une visite du sentier avec un jeu de questions/réponses, l'inauguration officielle aura lieu à partir de 11h30 et sera suivie d'un repas à la salle polyvalente.

Les modalités précises d'organisation seront définies ultérieurement par la municipalité et l'école.

- **Date du prochain conseil d'école :**

Vendredi 7 juin 2013 à 18h.

La séance est levée aux alentours de 19h40.

Les secrétaires de séance,

La présidente,

Mme Matijasic

Mme Medus

Mme Roch